

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2025

RÉSULTATS DE LA GESTION ET PORTANT APPROBATION DES COMPTES DE L'ANNÉE
2024 - (N° 1285)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 31

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement de suppression, le groupe Rassemblement National refuse de cautionner un budget de l'État dont le résultat atteint -155,9 milliards d'euros en 2024.

Ce déficit historique - et d'autant plus grave que la France n'a pas subi de crise majeure en 2024 - reflète à la fois une prévision mensongère du projet de loi de finances pour 2024 et une exécution totalement défailante.

Le solde du budget général représente désormais 53 % des recettes, ce qui est proprement insoutenable.

Cette situation révèle l'absence de maîtrise des finances publiques, l'inefficacité des politiques menées, et un laxisme financier préjudiciable à l'intérêt national. Nous rejetons en conséquence cet article.